

Migrer : un droit malmené

Les contradictions européennes

... **Esteban Tabares**, Séville

Sociologue, secrétaire de la Fondation Sevilla Acoge¹

La population mondiale pourrait atteindre en 2050 entre 7,9 et 10,9 milliards d'âmes. Six pays assurent la moitié de la croissance annuelle : l'Inde, la Chine, le Pakistan, le Nigeria, le Bangladesh et l'Indonésie. Ainsi, en 2050, 60 % de la population mondiale vivra en Asie, 20 % en Afrique et 9 % en Amérique latine. La population européenne, elle, diminue² et vieillit.

Face au vieillissement de sa population, « les migrations ont pris une importance majeure pour l'Europe. Celle-ci est passée en quelques décennies d'une région d'émigration, à une des grandes régions de destination, d'immigration. Selon l'OCDE, les principaux pays d'origine des flux migratoires vers l'Union européenne en 2004 étaient la Roumanie, le Maroc, la Bulgarie, la Turquie, l'Ukraine et la Fédération de Russie. Les flux migratoires se sont diversifiés avec un nom-

bre croissant d'immigrés venant d'Europe centrale et orientale, d'Asie (en particulier de Chine) et d'Amérique du Sud (spécialement d'Equateur). La migration venant d'Afrique a augmenté de façon substantielle ces dernières années et continue à augmenter.

» Il est peu probable que ce phénomène diminue dans un futur proche, au contraire, la pression migratoire pourrait même s'intensifier. Dans le même temps, tenant compte de son évolution démographique, l'UE aura besoin d'immigrés pour garantir la viabilité de son marché du travail. L'UE doit faire face à la concurrence des autres régions du monde qui recrutent des migrants et ont également besoin des immigrés dotés des qualifications nécessaires à leur marché du travail » (Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen, 30.11.06).

Considérer l'immigration uniquement comme une solution aux problèmes démographiques est non seulement immoral, mais en plus une fausse bonne idée. Immoral, car les immigrés ne sont pas uniquement une force de travail flexible et docile ou un moyen de garantir le futur de nos pensions ; ce sont avant tout des personnes appelées à cohabiter avec nous, avec une égalité de droits. Pour eux, émigrer est un drame, pour nous

Le phénomène migratoire est devenu une préoccupation internationale majeure, chiffres à l'appui. Pour les Etats européens, le défi semble d'endiguer le flot des « mauvais » migrants. Ils devraient plutôt se concentrer sur l'intégration des immigrés et prévenir la migration en veillant à ce que les politiques internationales aboutissent à une meilleure répartition des richesses dans les pays « producteurs » de migrants.

1 • Le Mouvement des travailleurs chrétiens européens (MTCE) a tenu à Séville, du 10 au 13 mai 2007, un séminaire sur le thème des migrations. Esteban Tabares y a donné une conférence dont *choisir* a tiré cet article. L'ONG Sevilla Acoge est l'une des associations les plus importantes en matière de défense des droits des immigrés de l'Andalousie. (n.d.l.r.)

2 • Alors qu'en 1900 les Européens étaient trois fois plus nombreux que les Africains, en 2050 ce seront les Africains qui seront trois fois plus nombreux que les Européens.

un cadeau facile à prendre et à laisser. C'est aussi une fausse solution, car l'immigration ne fait que déplacer dans le temps notre problème démographique : les immigrés adoptent très vite nos options en ce qui concerne le nombre d'enfants et ils seront aussi un jour des retraités...

Usine à migration

Les politiques européennes en matière d'émigration sont en fait très contradictoires. L'article 13 de la Déclaration des droits de l'homme déclare : « Toute personne a le droit de circuler librement et d'établir sa résidence sur le territoire d'un Etat. Toute personne a le droit de sortir d'un pays, y compris le sien, et de reve-

nir dans son pays. » Là se situe la première contradiction fondamentale face aux migrations : même si elles sont proclamées comme un droit humain, la pratique des Etats consiste à les contrôler et les limiter.

Une autre grande ambivalence de la globalisation néo-libérale est que les règles qui défendent la liberté (apparente) de circulation des différents facteurs de production ne s'appliquent pas à la mobilité des travailleurs. Alors qu'il y a consensus sur l'ouverture des frontières aux capitaux, marchandises, biens et services, les Etats du Nord, au contraire, ferment et contrôlent leurs frontières quand il s'agit de personnes (immigrés ou réfugiés) et imposent de fortes restrictions à leur entrée sur leurs territoires.

Une preuve de plus que la globalisation de l'économie ne va pas de pair avec l'expansion et la diffusion des richesses et du bien-être. Il s'agit, au contraire, d'un processus dual qui contribue au développement des inégalités entre les pays riches et le reste du monde, ainsi qu'à l'augmentation de la marginalisation et de l'exclusion de larges couches de la population à l'intérieur de chaque pays. (Sans compter que notre modèle de production détruit les bases même de la subsistance des sociétés : pollution, déforestation, épuisement des ressources énergétiques et minérales...) Résultat, les migrations actuelles ne sont pas seulement des « déplacements de travailleurs », mais d'authentiques « mouvements de populations », des exodes massifs au niveau mondial. Selon l'OIT, il y a de plus en plus de pays émetteurs de migrants : en 1970, ils étaient 29, aujourd'hui ils sont 60, la majeure partie étant des pays pauvres. Aussi non seulement les émigrés actuels sont plus nombreux (hors illégaux, l'ONU estime leur nombre à 191 millions, dont 75 % se concentrent dans 28 pays), mais ils

*Timor oriental,
mars 2000*



visent en outre un départ définitif, étant donné que dans leur pays la vie est insupportable et l'horizon bouché.

Repousser

En Europe occidentale et en Amérique du Nord, les immigrés représentent 10 % de la population. Les formules pour limiter leur entrée dans le pays varient selon les Etats mais coïncident dans leurs aspects basiques : l'immigrant travailleur doit disposer d'une offre de travail existante et, sur cette base, solliciter dans son pays d'origine un visa auprès de l'ambassade ou du consulat du pays vers lequel il veut voyager. Cette offre de travail doit toujours être assujettie au principe « de préférence nationale ».³

- 3 • En 1974, les pays d'Europe occidentale élaborèrent des lois rendant très difficile l'entrée des travailleurs. On proclama une politique d'« immigration zéro », excepté pour quelques contingents de travailleurs très qualifiés, et on construisit pour ce faire un faux concept qui affirme que l'immigration n'est pas un droit mais une concession faite par les Etats suivant leur situation interne.
- 4 • Le Comité central de la Conférence des Eglises européennes (KEK), réuni à Vienne du 14 au 17 novembre 2007, s'est prononcé sur la directive européenne relative aux procédures applicables dans les Etats de l'UE en vue du renvoi de personnes en séjour irrégulier. Le Comité central s'est dit préoccupé par l'utilisation croissante de la détention administrative des migrants en attente d'une procédure de renvoi, pour une période pouvant aller jusqu'à 18 mois. Il a aussi exhorté le Parlement européen et les Etats membres de l'Union à effacer de la législation de l'UE les dispositions interdisant leur réadmission après un renvoi. (n.d.l.r.)
- 5 • « Comment est-il possible que malgré toutes les richesses naturelles et humaines d'Afrique, la majeure partie de ses pays et une grande part de ses 936 millions d'habitants vivent dans la misère ou au bord de la misère ? (...) L'Afrique est l'unique continent qui, dans les 25 dernières années, a vu son appauvrissement augmenter et le niveau de vie de sa population baisser » (*Revue Mundo Negro*, n° 506-507, Madrid).

Dans la pratique, le résultat est qu'il est devenu pratiquement impossible pour un habitant du Sud, d'entrer et de travailler *légalement* dans un pays de l'UE. Reste alors le recours à l'entrée irrégulière, qui dépend en grande partie de réseaux de trafic de main-d'œuvre. Une fois introduits, les « sans-papiers » tentent de régulariser leur situation, ce qui peut arriver si tout va bien après quelques années de vie clandestine. Durant ce laps de temps, ils travailleront sans contrat de travail et seront exposés à la surexploitation par certaines entreprises et employeurs privés qui profiteront de leur situation fragile. Ce sont les travailleurs clandestins de l'économie informelle : ils n'ont aucune existence légale.

Aussi, ce qui préoccupe le plus l'UE, c'est le contrôle de ses frontières et la lutte contre l'immigration clandestine⁴ et ses réseaux de trafiquants de main-d'œuvre. Or, malgré tous ses efforts et les contrôles étatiques, l'immigration irrégulière vers l'UE augmente constamment. Selon l'OCDE et Europol, on estime que chaque année plus de 500 000 sans-papiers gagnent l'UE.

L'Europe a été de tout temps la destination préférée des Maghrébins. Aujourd'hui, ce sont principalement l'Italie et l'Espagne qui reçoivent les flux des migrants irréguliers d'Afrique du Nord. Leur nombre est difficile à déterminer étant donné le caractère illégal que prend cette immigration et le grand nombre de naturalisés.

Dans le même temps, le Maghreb a été converti en « impossible frontière de retenue de l'émigration subsaharienne ». Selon l'OIT, l'Afrique subsaharienne, à elle seule, amènera chaque année à partir de 2015 un nombre de migrants trois fois supérieur à ceux des pays de l'OCDE, de l'Europe de l'Est et de l'ex-Union soviétique réunis.⁵

Aussi le Conseil européen a-t-il adopté en 2005 un plan global sur les migrations, avec des actions prioritaires en Afrique et Méditerranée. Ce plan prend en compte un large éventail de problèmes : relations extérieures, développement et emploi, justice, liberté et sécurité. Le système FRONTEX coordonne les opérations maritimes conjointes dans les régions atlantique et méditerranéenne. Le réseau des patrouilles côtières et un système de vigilance couvrent toute la frontière maritime sud de l'UE (Communication 735 de la Commission, 15-16 décembre 2005). Malgré ces nouvelles technologies qui renforcent la capacité de surveillance, la contrebande et le trafic d'êtres humains sont en hausse, car quand une frontière se renforce, ce qui croît, ce sont le prix et le risque pour la franchir.⁶

Intégrer

Non seulement les politiques restrictives n'ont pas empêché l'entrée de migrants, mais cette augmentation des flux migratoires s'est établie dans un contexte mondial de hausse du chômage. Du coup, le discours anti-immigrés a envahi les sphères politiques de toutes tendances. Ce discours s'alimente de divers slogans : « risque d'invasion et avalanche massive d'immigrés pauvres », « menace pour notre culture et pour l'identité européenne », « détérioration de notre système de sécurité sociale », « risque d'intégrisme islamique »... Il n'y a pas de

pays où un propos politique positif envers l'immigration serait rentable électoralement.

Il s'agit de changer cet état de fait. Il est indispensable de casser le message politique de la « grande menace » et de ne plus présenter l'immigration comme le problème numéro un de l'Europe. La mise en route dans l'UE de politiques d'intégration des immigrés devient une nécessité urgente. Or si les propositions en ce sens de la Commission européenne sont très nombreuses, très peu d'entre elles sont en réalité appliquées dans les Etats membres et leurs mises en vigueur ne sont pas simultanées. Certains pays ont initié ce type de politique dès le milieu des années '70 (en tête, les Pays-Bas), tandis que d'autres s'y sont mis beaucoup plus tard.

Mais surtout, si l'UE veut réellement affronter le défi des migrations, elle doit faire de la Méditerranée un espace de paix et de prospérité partagée et peser sur les institutions internationales pour que l'Afrique ne soit plus délaissée : « Si les richesses ne vont pas là où sont les hommes, les hommes iront là où sont les richesses. » (Alfred Sauvy)⁷

E. T.

(traduction M. Gatto,
adaptation L. Bittar)

6 • Voir à ce sujet les pp. 29-31 de ce numéro. (n.d.l.r.)

7 • Démographe et économiste français, A. Sauvy (1898-1990) fut l'un des premiers à avoir établi des « projections de population ». Il parlait de l'idée que l'augmentation de la population est une bonne chose si la société sait s'y préparer. (n.d.l.r.)